

LES FONDAMENTAUX DU CONTRAT DE TRAVAIL

**INSTITUT
ARKHEIA**

Nous contacter :
contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

LES FONDAMENTAUX DU CONTRAT DE TRAVAIL

PRÉSENTATION

La formation LES FONDAMENTAUX DU CONTRAT DE TRAVAIL est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle se déroule sur une journée pour aborder l'ensemble des fondamentaux. Elle est assurée par un expert spécialisé en matière de droit social. Les effectifs restreints de nos formations garantissent un apprentissage et une mise en pratique concrète.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	<u>Tarifs</u>
Tout public, RH, gestionnaire, assistant RH, manager	Intra : à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
7 heures	Inter : 700 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation est adaptée à la découverte et l'approfondissement de l'environnement juridique autour du contrat de travail. Elle s'adresse à l'ensemble des personnels en RH, mais également aux managers et dirigeants qui souhaitent acquérir des compétences en la matière. Comprendre comment se forme le contrat de travail ? Quels risques entourent sa conclusion ? Quelles sont les règles juridiques qui encadrent la relation de travail ? Autant de questions qui seront abordées afin de permettre à nos participants de mieux sécuriser leurs pratiques dans leurs entreprises.

Comment conclure un contrat de travail

- Les différents type de contrat : CDI et CDD ;
- Les autres contrats de travail (prestation de service, sous-traitance, stage, alternance, etc.) ;
- Les points clefs à respecter dans le cadre de la conclusion d'un contrat de travail.

Les clauses du contrat de travail

- Les différentes clauses obligatoires ;
- Les clauses possibles dans le contrat de travail ;
- Un point spécifique sur les clauses risquées ;
- Les clauses spécifiques aux CDI et CDD.

Les modalités de modifications du contrat de travail

- Modifications du contrat et modification d'exécution du contrat ;
- Les procédures et la rédaction d'avenants ;
- La relation avec la salarié dans la phase de modification.

Les points d'attention en matière de contrat de travail

- La sécurisation des CDD et leur renouvellement ;
- Le recours aux contrats d'intérim ;
- Un point sur le litige autour de la période d'essai.

NOS FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS ASSURENT CES FORMATIONS VALIDÉES EN AMONT PAR UN CONSEIL SCIENTIFIQUE COMPOSÉ DE PERSONNALITÉS HAUTEMENT QUALIFIÉES

INSTITUT
ARKHEIA

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com